

## Lieux jubilaires du diocèse de Moulins

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#)

Date : 27 février 2016



Jusqu'au 20 novembre 2016 L' "Année sainte extraordinaire de la Miséricorde" a débuté par l'ouverture de la Porte sainte en la basilique Saint-Pierre de Rome, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre dernier et se terminera par la solennité du Christ Roi, le 20 novembre 2016. Au cours cette Année sainte, les fidèles sont invités à effectuer, en paroisse ou seuls, un pèlerinage dans les églises jubilaires. Un livret déposé dans toutes les églises du diocèse donne des précisions sur la manière d'effectuer ce pèlerinage.

Six lieux jubilaires dans le diocèse de Moulins :

Cathédrale de Moulins (Paroisse Notre-Dame du Bourbonnais) ? Notre-Dame de Chappes (Paroisse du Bon Pasteur) ? Notre-Dame de Banelle (Paroisse Saint-Léger-Sainte-Procule) ? Prieurale Saint-Pierre-Saint-Paul (Paroisse de Souvigny) ? Église Notre-Dame de Montluçon (Paroisse Sainte-Marie) ? Église Saint-Blaise, sanctuaire N.-D.-des-Malades, à Vichy (Paroisse N.-D.-des-Sources)